



POLITIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Club de soccer Lakeshore (" Club ") reconnaît le caractère délicat de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation des renseignements personnels reçus de diverses façons de la part de ses membres. Le Club est lié par la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (" LPRPDE ") et, à ce titre, respecte les principes suivants en ce qui concerne les renseignements personnels :

Responsabilité

Le Club demeure toujours responsable des renseignements personnels dont il a la charge et le directeur général du Club demeure responsable du contrôle de ces renseignements.

Finalité et consentement

La finalité de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation des informations personnelles par le Club dans le cadre de ses activités quotidiennes doit inclure des détails généraux concernant la finalité de la collecte de ces informations par le Club. Le fait de fournir des informations dans le contexte pour lequel elles sont destinées est considéré comme un consentement de la part du fournisseur pour le contexte dans lequel elles ont été collectées. Une personne peut retirer son consentement à tout moment en adressant une notification écrite au directeur général.

Médias et communications

Lors de l'inscription, tous les membres sont réputés accepter que le Club reproduise l'image du membre inscrit (c'est-à-dire une photo, une vidéo, etc.) dans le seul but de promouvoir et de commercialiser le Club. Aucun enfant ne sera spécifiquement identifié dans une telle image sans l'accord écrit du parent/tuteur. Tout parent ou tuteur qui n'est pas d'accord avec cette reproduction doit en informer par écrit le directeur général du club.

Utilisation, divulgation et conservation limitées

Les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par le Club dans le cours normal de ses activités ne seront pas utilisés ou divulgués à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis, à moins que la personne concernée n'y consente ou que la loi ne l'exige. Les informations personnelles ne seront conservées que si elles sont nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Le Club peut divulguer les renseignements personnels recueillis dans le cadre de ses activités normales à l'insu de l'intéressé et sans son consentement si la divulgation est nécessaire pour se conformer à la loi, aux ordonnances des tribunaux ou à d'autres obligations judiciaires ou gouvernementales ou pour recouvrer une dette de l'intéressé à l'égard du Club.

Accès individuel

Sur demande, une personne doit être informée de l'existence, de l'utilisation et de la divulgation de ses informations personnelles collectées, utilisées ou divulguées par le club dans le cadre de ses activités normales et doit avoir accès à ces informations. Une personne doit pouvoir contester l'exactitude et l'exhaustivité des informations et les faire modifier le cas échéant.

Respect des principes

Une personne doit être en mesure d'adresser au directeur général du Club une contestation concernant le respect des principes susmentionnés. Toutes les contestations doivent être soumises par écrit.



PERSONAL PRIVACY INFORMATION PROTECTION POLICY

Lakeshore Soccer Club ("Club") recognizes the sensitivity surrounding the collection, use and disclosure of Personal Information received in a variety of methods from our Members. The Club is bound by the Personal Information Protection and Electronic Documents Act ("PIPEDA") and as such, abides by the following principles with the respect to personal information:

Accountability

The Club always remains responsible for personal information under its control and the Club's Director General shall remain responsible for the control of such information.

Purpose and Consent

The purpose for which personal information is collected, used and disclosed by the Club in the course of its daily business shall include general details pertaining the Club's purpose for the collection of such information. Providing information in the context for which it is intended is deemed to be consent by the provider for the context in which it has been collected. An individual may withdraw his/her consent at any time upon written notice the Director General.

Media and Communications

During registration all members have been deemed to agree to the Club's reproduction of the likeness of the registered member (i.e. photo, video, etc.) for the sole purpose of promoting and marketing the Club. No child will be specifically identified in any such likeness without the parent/ guardian's written consent. Any parent or guardian not in agreement with this reproduction must inform the Club's Director General in writing.

Limited Use, Disclosure and Retention

Personal information collected, used or disclosed by the Club in the normal course of its business shall not be used or disclosed for purposed other than those for which it was collected except with the consent of the individual or as required by law. Personal information shall be retained only if necessary, for the fulfilment of those purposes. The Club may disclose personal information collected in its normal course of business without the knowledge or consent of the individual if the disclosure is to abide by laws, court orders or other judicial or government obligations or for the purposes of collecting a debt owed by the individual to the Club.

Individual Access

Upon request, an individual shall be informed of the existence, use and disclosure of his/her personal information collected, used or disclosed by the Club in its normal course of business and shall be given access to that information. An individual shall be able to challenge the accuracy and completeness of the information and have it amended as appropriate.

Compliance

An individual shall be able to address a challenge concerning compliance with the above principles with the Club's Director General. All challenges shall be submitted in writing.